

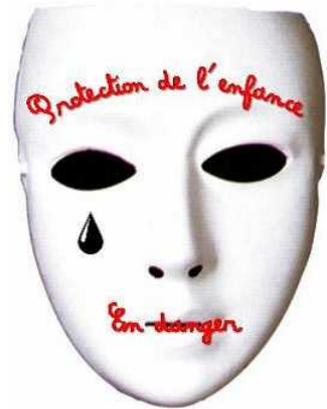


Les Travailleurs médico-sociaux mobilisés pour les enfants, pour vous, pour nous tous !

La protection de l'enfance est en danger : nos enfants sont en danger !

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), ainsi que l'ensemble des agents dans le domaine de la protection de l'enfance (tant la PMI, le SEF que le SASP), dénoncent des conditions de travail indécentes et demandent la possibilité de remplir correctement leurs missions de protection des enfants, dont la prévention, qui sont aujourd'hui de plus en plus mises à mal :

- manque de places d'accueil en urgence, dispositifs saturés;
- manque de places d'accueil adaptées aux enfants les plus en difficulté;
- critères de plus en plus strictes pour l'attribution des aides aux jeunes majeurs;
- manque de disponibilité des travailleurs sociaux faute de moyens de l'ASE censés proposer un accompagnement individualisé pour les enfants, leurs familles, et être en lien avec les structures d'accueil, les magistrats, les écoles, les centres de soins ;
- manque d'agent.e.s administratifs, de psychologues, de puéricultrices, de travailleurs sociaux, ,....
- surcharge de travail des agent.e.s médico-social.e.s et administratifs y compris l'accueil chargés outre des tâches de secrétariat, d'accueillir un public en souffrance et dont ils sont la première cible. Sentiment d'impuissance,



Le travailleur social devient alors « *un passeur qui s'apercevrait en cours de traversée qu'il n'y a plus de berge où conduire son passager* ». (Castel, 1998)

Pour la 2^{ème} fois, nous avons été reçu, ce jour, par les Vice-Présidents Mme RUMANIO et Mr GUIGNARD, qui partagent le constat fait par les agent.e.s mais « faute de moyens financiers » ne répondent pas à leurs revendications.

Lors de la session du BP 2019, ils maintiennent la baisse de dotation du budget de fonctionnement et d'investissement.

Ainsi, les organisations syndicales CFDT, CGT, SUDCT appellent l'ensemble des agent.e.s du Conseil Départemental à soutenir par la grève ou le débrayage leurs collègues de la protection de l'enfance, lundi 28 janvier 2019.

Rassemblement devant les grilles de la **place du Général De Gaulle à 9h30** pour se rendre ensuite, **salle des pas perdus à 10h.**